## CALENDRIER DES PRINCIPALES ÉTAPES

## Appropriation des nouveaux programmes d'études de la formation de base diversifiée (FBD), intégration socioprofessionnelle (ISP) et outils d'évaluation

Échéancier	Étapes
7 octobre 2010	Journée d'information et de formation à l'intention des responsables du soutien pédagogique des CEA afin de présenter les modèles généraux des instruments d'évaluation. Les modèles ont été construits en tenant compte des commentaires recueillis lors de la consultation de l'automne 2009 sur l'implantation des programmes d'études de la FBC.
À compter du 15 janvier 2011	Ouverture d'un site protégé¹ et dépôt progressif des versions provisoires et du matériel d'appropriation :  - Versions provisoires des programmes d'études des 3e, 4e et 5e secondaire;  - Définition du domaine d'évaluation (DDE) pour les cours de 3e, 4e, et 5e secondaire;  - Documents d'accompagnement pour faciliter l'appropriation.
18 mars 2011	Ateliers d'appropriation sur les programmes Anglais, langue d'enseignement et Français, langue seconde ainsi que sur les instruments d'évaluation à l'intention des commissions scolaires anglophones.
30 et 31 mars 2011	Deuxième session d'information à l'intention des responsables du soutien pédagogique (RSP) sur les programmes. Les détails de cette session suivront sous peu.
14 et 15 avril 2011	Sessions d'information aux enseignantes et enseignants dans le cadre de l'AQIFGA :  - Atelier d'appropriation pour quelques programmes d'études de la FBD et leurs instruments d'évaluation;  - Atelier d'appropriation pour l'ISP.
1 <sup>er</sup> juillet 2011	Actualisation des codes pour tous les cours disponibles de la FBD et ISP.
Octobre 2011	Sessions d'accompagnement suprarégionales (Montréal et Québec) à l'intention des enseignantes et enseignants en collaboration avec les responsables du soutien pédagogique :  - Ateliers sur les programmes d'études et les instruments d'évaluation de la FBD et ISP

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Site protégé : Les commissions scolaires (CS) recevront un code d'utilisateur et un mot de passe qu'ils pourront communiquer à leur personnel, selon les choix qu'ils souhaiteront faire en ce qui a trait à l'appropriation de ces nouveaux programmes.